

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 octobre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1953

présenté par
Mme Le Nabour

à l'amendement n° 1259 de Mme Corneloup

ARTICLE 10

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« permettant ainsi »

les mots :

« afin de permettre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.